

DOSSIER DE PRESSE



Contact Presse :

François Cousin, 06 88 75 11 88, fcousin@kelprochoisir.com

07/2010



KelProChoisir.com simplifie la vie des particuliers !

Pourquoi ils l'utilisent ?
Comment ils l'utilisent ?

KelProChoisir.com, un partenaire commercial pour les prestataires de services à domicile

Pourquoi ils l'utilisent ?
Comment ils l'utilisent ?

Des engagements de qualité et de transparence

La Charte Confiance
Des fiches informations
Une présence nationale

A la genèse de KelProChoisir, il y a

Des constats
Une technologie moderne web alliée à une vieille recette
Des fondateurs

KelProChoisir.com simplifie la vie des particuliers !

Pourquoi les particuliers l'utilisent ?

C'est un site **entièrement gratuit** qui leur permet de trouver Le prestataire de services à domicile **24h/24 et 7j/7** :

En toute confiance

Les membres de la communauté KelProChoisir ont déjà testé et évalué des prestataires de services. Il n'y a plus qu'à choisir le meilleur !

En gagnant du temps

Quelques clics de souris + une procédure simple et rapide = Un contact sous 48 heures avec des prestataires motivés.

En économisant parfois de l'argent

KelProChoisir vous propose une liste gratuite de prestataire proche de chez vous. Plus besoin de passer des heures au téléphone ou de s'abonner à des sites payants.

“

Quel gain de temps que d'avoir à portée de clic un site qui répond à nos diverses besoins quotidiens et ce, en toute confiance.

Triés sur le volet par les internautes eux-mêmes qui laissent des témoignages sur le site, les prestataires ne peuvent qu'être à la hauteur de votre exigence !

Très facile d'utilisation, le site KelProchoisir.com est une source d'information de qualité sur des prestataires de proximité. Le délai de réactivité est optimal. J'ai trouvé une fée du logis en moins de 48 heures !

Déclare Caroline, une jeune maman du 92

”

Comment ils l'utilisent ?

Suivant son besoin, le particulier choisit parmi 9 rubriques et près de 40 sous-rubriques au choix, classées selon 3 thèmes : famille, loisirs/bien-être et Habitat.



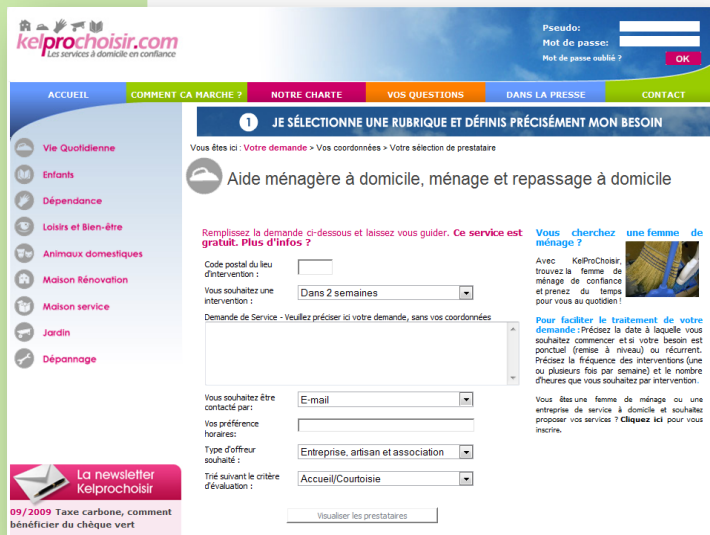
La famille : soutien scolaire, garde d'enfants, travaux ménagers, soins aux personnes âgées, ...

La maison : du plus petit des travaux de plomberie, électricité, peinture ou jardinage aux plus gros travaux de rénovation.

Le bien-être/loisirs : coach sportif, chef cuisinier, soins esthétiques

1ère étape : Remplir un formulaire de demande

Le particulier remplit une demande en précisant certaines informations :



- le lieu de l'intervention,
- le descriptif détaillé de sa demande,
- le délai d'intervention souhaité

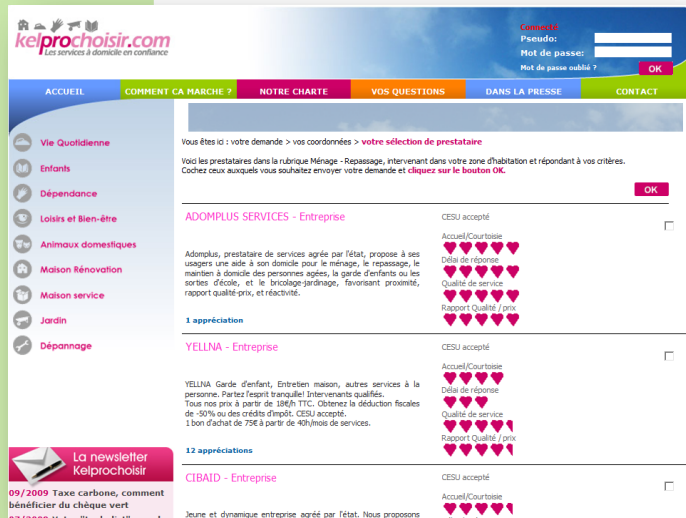
2ème étape : S'inscrire

Le particulier définit un pseudo et un mot de passe et adhère à la communauté KelProChoisir.

3ème étape : Choisir 3 prestataires

KelProChosir propose au particulier une sélection d'offreurs de service de proximité susceptibles de répondre à sa demande.

Le particulier prend connaissance des évaluations laissées par les membres de la communauté pour chaque offreur de service.



Il choisit au maximum 3 prestataires.

Les prestataires reçoivent par email sa demande de mise en relation, sans aucune coordonnée.

Sa demande sera proposée à d'autres prestataires s'il en choisit moins de 3.

Suivi de la demande de service

Les prestataires entrent en contact avec le particulier

Le particulier est averti par e-mail dès qu'un prestataire a accepté sa demande. Les coordonnées du particulier et du prestataire sont visibles à ce moment par les 2 parties qui entrent en relation directement afin d'affiner les besoins du particulier et établir un devis.

Le particulier donne son avis sur la prestation réalisée

Tout particulier ayant testé une prestation via www.KelProChosir.com s'engage à l'évaluer selon 4 critères : accueil/courtoisie, délai de réponse, qualité de service, rapport qualité/prix.

Il contribue ainsi à enrichir les informations à disposition pour les autres membres de la communauté.

...Tout particulier peut devenir prestataire individuel et proposer ponctuellement des offres de services : babysitting, entretien jardinage, soutien scolaire...

Comment ? Rendez vous page suivante...

KelProChoisir.com un partenaire commercial pour les prestataires de services à domicile !

Pourquoi les professionnels l'utilisent ?

KelProChoisir est un outil simple et efficace **pour les entreprises et associations comme pour les prestataires individuels** pour :

Se faire connaître et promouvoir ses services

Le prestataire dispose gratuitement d'un « espace personnel » pour présenter son offre et choisit les rubriques dans lesquelles il souhaite apparaître.

👍 **Grâce aux évaluations des particuliers, le prestataire démultiplie sa notoriété.**

Développer une clientèle de proximité et de qualité

Marre des heures d'embouteillages à chercher des clients toujours plus loin ou tout simplement intéressé par le potentiel commercial d'une zone géographique, le prestataire précise les départements et les villes où il souhaite intervenir.

👍 **Il reçoit des demandes précises et ciblées géographiquement.**

A moindre coût

Pas de commission sur le chiffre d'affaires ni de frais d'abonnement : la prospection est plus facile !

Tout en restant maître de ses interventions

Le prestataire est libre d'accepter ou de refuser une mise en relation.

👍 **Seules les « mises en relation » acceptées par le prestataire sont payantes, via le partenaire bancaire de KelProChoisir.**

“

KelProChoisir nous permet d'être contacté par des particuliers intéressés par nos services. Nous avons été surpris, dès notre inscription, par sa capacité à nous générer rapidement des contacts utiles. KelProChoisir est désormais pour notre société un bon biais de développement de notre clientèle à un coût modéré.

Souline La Bel'Vita, prestataire de services aux enfants et aux travaux ménagers (92).

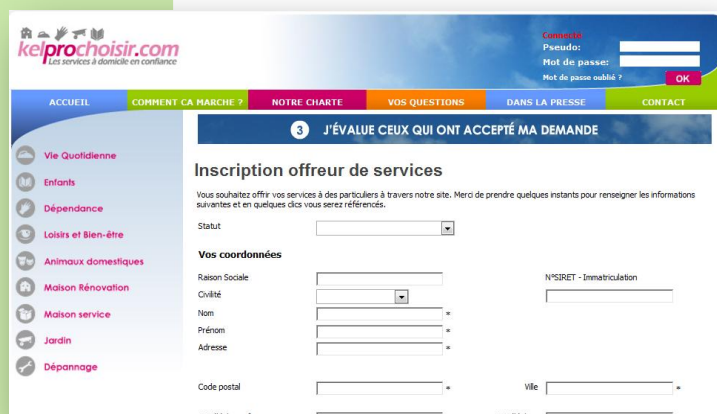
”

Comment ils l'utilisent ?

1ère étape : S'inscrire et renseigner son « espace personnel »

Un référencement gratuit

A l'inscription, le prestataire son offre de services et définit ses rubriques et zones géographiques d'intervention.



The screenshot shows the 'Inscription offreur de services' page on the KelProChoisir website. The page has a blue header with the logo and navigation links. A sidebar on the left lists various service categories. The main content area contains a form for service providers to register, including fields for 'Statut', 'Raison Sociale', 'N°SIRET - Immatriculation', 'Civilité', 'Nom', 'Prénom', 'Adresse', 'Code postal', and 'Ville'. There is also a 'Connectez-vous' section with fields for 'Pseudo' and 'Mot de passe'.

Dès la validation de son inscription par KelProChoisir, il peut consulter les demandes en cours et être sollicité directement.

Un budget maîtrisé.

Le prestataire ne paie pas d'abonnement, pas de commissions sur son chiffre d'affaires. Il ne paie pas non plus les contacts envoyés ou les clics sur sa fiche.

Il achète un crédit de mises en relation selon le tarif dégressif suivant : Pour les artisans, entreprises ou associations : 15€HT l'unité, 60€HT les 5 et 100€HT les 10.

Pour les prestataires individuels : 2,5€TTC l'unité, 9,5€TTC les 5 et 16,5€TTC les 10 mises en relation.

Il les consommera au fur et à mesure des demandes qu'il acceptera.

Des options « à la carte » et même une offre vidéo !

Des options de référencement payantes permettent au prestataire d'accroître sa visibilité sur le site: Raison Sociale (ou son pseudo pour les individuels) en caractères gras, un espace supplémentaire de 300 caractères, l'insertion de son logo, ou un lien vers son site web.

NOUVEAU ! Il peut aussi mettre en ligne une vidéo de présentation de sa société et confier à KelProChoisir la réalisation de vidéos de qualité professionnelle à des prix très compétitifs.

Un paiement sécurisé

Par principe, les options et mises en relation sont payables d'avance par carte bancaire. Les paiements sont parfaitement sécurisés et gérés directement par le système de télépaiement du partenaire bancaire de notre banque.



KelProChoisir ne stocke ni n'accède à aucune donnée bancaire concernant le prestataire.

Des outils pour gérer son espace personnel et évaluer son référencement :

- **Mesurer** le trafic sur sa page et le nombre de mises en relation cumulées au mois le mois afin d'affiner sa présence sur KelProChoisir.
- **Ajuster en temps réel le nombre de mises en relation** qu'il souhaite recevoir selon les variations de son activité et sa disponibilité.
- **Utiliser les espaces publicitaires** et monter des opérations commerciales avec KelProChoisir auprès des particuliers inscrits qui ont acceptés de recevoir les offres de KelProChoisir.

2ème étape : Suivre les demandes de mises en relation des particuliers

Le prestataire reçoit par e-mail la description de la demande du particulier qui l'a choisi. Il est également alerté des nouvelles demandes par sms.

Si le prestataire accepte la demande de mise en relation, il a accès immédiatement aux coordonnées du particulier demandeur. Son compte est débité d'une mise en relation.

Bonjour Mme Avelle Cougn
Il vous reste 10 MER non consommés
Accueil de l'admin
Gérer mes contacts / État de mon compte
Mise à jour de mes informations
Mes rubriques/zones géographiques
Achat de mises en relation ou packs
Liste de mes factures (0)
Liste de mes évaluations
Mon tableau de bord

N°	Date	Rubrique	Lieu	Déjà	Les infos	Action
1560	09/03/2009	Sous-rubrique Test 1	Colombes 92700	Dans 2 semaines	Voir les infos	Accepter Refuser
1495	14/01/2009	Sous-rubrique Test 1	Colombes 92700	Dans 2 semaines	Voir les infos	Accepter Refuser

NOUVEAU ! Autres demandes de services sélectionnées par KelProChoisir

Date	Rubrique	Lieu	Déjà	Les infos	Action
08/07/2010	Homme à tout faire - Petit bricolage	56400	Dès que possible	Voir les infos	Accepter

En cas de refus, le prestataire est invité à préciser un motif de refus qui sera automatiquement adressé par email au particulier.

NOUVEAU ! Le prestataire peut aussi choisir parmi les demandes non satisfaites, c'est à dire émises depuis moins de 15 jours et non acceptées après 48 heures.

3ème étape : Contacter directement le particulier et proposer un devis

Le prestataire a toutes les informations pour contacter directement le particulier, affiner son projet et lui faire une offre commerciale selon les délais souhaités par le particulier.

Parrainage

Chaque prestataire a la possibilité de parrainer d'autres prestataires. Pour toute inscription de nouveau prestataire, le parrain gagne des mises en relations gratuites.

Des engagements de qualité et de transparence !

La charte Confiance :

KelProChoisir.com est un espace de rencontre entre particuliers et offreurs de services à domicile, dont le seul critère d'appartenance de ses membres est l'acceptation de la Charte de Confiance KelProChoisir. Le respect de la charte protège tous les membres, et leur permet des interventions à domicile en toute confiance.

Professionnels, vous acceptez le principe de l'évaluation et disposez du droit de réponse.

Vous vous engagez sur :

- le délai de réponse demandé par le particulier,
- la mise à jour de vos assurances professionnelles,
- la véracité de vos labels agréments et inscriptions légales auprès des registres du commerce ou des métiers.

Particuliers, vous vous engagez à

- Communiquer des informations réelles,
- Evaluer les offres de service que vous avez testé en toute honnêteté et équité,
- Accepter les contrôles de qualité KelProChoisir,
- Déclarer les personnes employées directement par votre foyer.

L'équipe KelProChoisir s'engage aussi !

- Elle délivre un service entièrement gratuit aux particuliers et propose les offres de services en toute neutralité.
- Elle effectue les contrôles et vérifications nécessaires auprès des professionnels et des particuliers membres de la communauté.
- Elle fait respecter les règles de bonnes conduites et se réserve le droit de radier un membre en cas de manquement à ses obligations.
- Elle s'engage à améliorer constamment sa qualité de services.

Des fiches « informations »

A chaque rubrique, www.KelProChoisir rappelle les quelques règles à observer pour éviter les mauvaises surprises : penser à demander le coût de déplacement, le mode de décompte du temps passé : une heure entamée est-elle due en entier ? Le taux horaire TTC de la main-d'œuvre mise à votre disposition, ou encore le contenu du forfait proposé : déplacement, nombre d'heures....

Une présence nationale

Avec une offre de plus de 48 000 prestations, et une présence dans plus de 2150 villes, KelProChoisir a maintenant une présence nationale.

A la genèse de KelProChoisir, il y a...

Des constats

Les contraintes de la vie moderne, ne laissent que peu de temps pour se consacrer à des recherches fastidieuses.

Les solutions existantes (bouche à oreille « naturel », annuaires, plateformes d'appels téléphoniques ou de devis en ligne) ne sont pas complètement satisfaisantes.

Elles ne fournissent pas forcément d'information sur la qualité des prestations et manquent parfois de transparence dans l'orientation vers un prestataire.

Les prestataires n'ont pas le temps de développer leur prospection commerciale.

Ils souhaitent trouver des relais de croissance qui leur permettent de mieux se consacrer à leur métier.

Les services à domicile représentent un marché de plus de 30 milliards d'euros¹.

Il connaît une croissance soutenue pour des raisons sociétales majeures (accès à la propriété, travail des femmes, familles mono-parentales, incitations fiscales, allongement de la durée de vie, urbanisation et solitude,...)

Ce marché reste encore un mal structuré (peu d'acteurs de dimension nationale, offre atomisée, peu de normes professionnelles,...) et donc difficile d'accès pour les particuliers.

L'offre de service à domicile connaît de profonds bouleversements grâce aux lois BORLOO qui, en favorisant la concurrence et le développement des structures commerciales, amènent l'ensemble des acteurs à se professionnaliser pour mieux répondre aux attentes des particuliers.

KelProChoisir apporte dans ce contexte favorable une approche basée sur la transparence et la diversité de l'offre.

“

Il nous est apparu indispensable sur ce marché ou la confiance reste le principal élément de décision, de proposer un outil simple, agréable, offrant aux particuliers un choix significatifs de prestataires de proximité en privilégiant les avis d'autres particuliers pour leur évaluation.

Explicite François COUSIN, fondateur de KelProChoisir.

”

¹ 15,6 milliards d'euros pour les services à la personne en 2008 (6 milliards en 1996). Source ANSP – 15 milliards d'euros pour les services au logement. Source Mercer Consultants.

Une technologie moderne web, alliée à une vieille recette, le bouche à oreille

Le bouche à oreille c'est La valeur ajoutée et un critère distinctif de www.KelProChoisir.com. Il permet aux offreurs de service de construire rapidement leur image de marque sur internet et aux particuliers de trouver en quelques clics des prestataires de confiance. Peu de sites aujourd'hui proposent un vrai choix en toute transparence aux particuliers comme aux prestataires.



Avec KelProChoisir, j'ai pu démarrer mon activité rapidement. Grâce aux évaluations positives de mes premiers clients, je me suis constitué un carnet de commande qui a représenté jusqu'à 50% de mon chiffre d'affaires. Je continue à recevoir régulièrement des demandes et y réponds positivement quand mon activité me le permet. Ce que j'aime c'est de pouvoir choisir les demandes et ne payer que celles qui m'intéressent. De tous les sites que j'ai utilisé, c'est le plus fiable et le meilleur rapport qualité/prix.

Souligne Justin Negrobar, de Majugane Renov prestataire de services en peinture.



Des fondateurs

www.KelProChoisir.com a vu le jour en septembre 2007 grâce à 2 particuliers qui avaient également la casquette de parents et de potentiels employeurs. Motivés par leurs expériences personnelles pour faire garder leurs enfants et entretenir leur maison, ils sont passés à l'action avec une recette simple : mettre le bouche à oreille sur internet au service des particuliers et des prestataires de service à domicile.

François Cousin, Gérant, Diplômé ESC Lille, 20 ans d'expériences professionnelles dont 12 dans la commercialisation de solutions informatiques pour les TPE et PME du bâtiment et du service et dans le management d'équipes commerciales.

Axelle Wallaert, Associée Fondateur. Ingénieur HEI et diplômée de l'ESSEC Executive MBA. 15 ans d'expériences en gestion de projet informatique et organisation dans un cabinet international de conseil en organisation puis dans le courtage en assurance

Alors n'hésitez plus, rejoignez la communauté KelProChoisir.com !